

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Aout 2015

Le vingt cinq août deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

### **Etaient présents :**

Mr BELLE, Mme TROUILLET, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,  
Mme ALLARD, Mr LIROT, Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND, Mr METZLAFF, Mr LEDUC , Mme GAILLIARD,  
Mr. FUSTIER, Mme FOMBARON

**Etaient absents :** Mme FREI, Mr CAVAGNE, Mme BELLE, Mme BIT, Mr RETUREAU

**Secrétaire de séance :** Mr LEDUC

### **Pouvoirs (5) :**

Mme FREI à Mme TROUILLET  
Mr CAVAGNE à Mr GENTIT  
Mme BELLE à Mr BELLE  
Mme BIT à Mme DABADIE  
Mr RETUREAU à Mme GAILLIARD

**Date de convocation :** 18 Aout 2015

### **I) Approbation du RPQS Eau 2014 :**

Présentation par le Maire du Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Eau 2014

Rapport validé par la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.

Nombre d'habitants desservis : 2040 Hab . / Prix TTC du service pour 120 m<sup>2</sup> : 1.53 € /m<sup>3</sup>

Rendement du réseau de distribution : 73.17% (amélioration de 9.34%)

Voté à l'unanimité

### **II) Approbation du RPQS Assainissement 2014 .**

Présentation par le Maire du Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Assainissement 2014

Rapport validé par la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.

Nombre d'habitants desservis par un réseau collectif : 1731 Hab .

Prix TTC du service pour 120 m<sup>2</sup> : 1.417€ /m<sup>3</sup>

Taux de desserte au réseau de collecte : 96,07%

Voté à l'unanimité.

### **III) Avenant n°1 au Marché Renouvellement Adduction Eau sur la commune de Saint Vérand**

Le Maire fait part au conseil que les travaux de renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable alimentant la commune de Saint Sauveur et traversant la commune de Saint Vérand avaient fait l'objet d'un marché d'un montant de 244 691.67€ HT.

Suite à des travaux complémentaires de chaussée, un avenant de 20 628.97€ HT est nécessaire, la partie communale s'élevant à 4 183,10€ HT

Voté à l'unanimité.

#### **IV) Convention de mise à disposition d'une balayeuse avec chauffeur**

La commune souhaitant améliorer la qualité de l'entretien des pistes déplacement mode doux et des voiries du centre de la commune, Thierry Feugier propose qu'un nettoyage soit effectué deux fois par an au printemps et après la période de récolte des noix par la balayeuse de la commune de Saint Marcellin.

Voté à l'unanimité

#### **V) Dénomination de certaines voiries**

Après que le Maire ait remercié les élus qui ont participé au relevé des rues et des maisons non répertoriées, Thierry Feugier remercie Maurice HENBOEG pour sa collaboration dans la dénomination des noms des nouvelles voies communales et présente les modifications apportées.

Voté à l'unanimité

#### **VI) Convention entre le Préfet et les services enregistreurs concernant la mise en œuvre du nouveau système d'enregistrement de demande de logement social ( SNE)**

Le Maire indique qu'à compter du 1.10.2015, une nouvelle application web nationale appelée SNE (Système National d'Enregistrement) permettra aux différents services enregistreurs de saisir et instruire les demandes de logement social. La CCPSM par l'intermédiaire de son CLH restera service enregistreur de l'ensemble des demandes, la commune pouvant à titre consultatif cet outil

Voté à l'unanimité.

#### **VII) Convention avec ERDF pour la transmission d'information sur l'état du réseau de distribution**

Suite à la rencontre avec le nouveau responsable de secteur d'ERDF, Max Belle propose , dans le cadre de la révision du PLU, de pouvoir disposer par voie d'une convention, des plans du réseau du territoire de la commune et leurs capacités

Voté à l'unanimité.

#### **Divers :**

##### Poste référent TAP :

Isabelle Trouillet indique que suite au recrutement, Fabien REYMOND a été désigné comme référent TAP à compter du 31 Aout 2015 jusqu'au 5 juillet 2016.

##### Désignation de la société retenue pour le marché de nettoyage des bâtiments communaux

Le Maire indique que c'est la société Europe Service Propreté implantée à Veurey Voroize qui a été retenue pour le marché de nettoyage des bâtiments communaux, le contrat étant d'une durée d'un an renouvelable 2 fois pour un montant de 34 403.68€ HT.

##### PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Le Maire rappelle que chaque année, un exercice doit être effectué dans le cadre de la protection de la population en cas de risques majeurs. Avant tout, il est nécessaire de revoir l'organigramme du dispositif d'intervention et de programmer avec le cabinet Gérish de Voiron qui avait établi le PCS initial une réunion d'information de l'ensemble des membres du conseil municipal. Cette prestation se monte à 2 622.86€ et sera imputée au chapitre 202 Frais Urbanisme

#### **Informations diverses**

##### Forum des associations :

8h00 : Mise en place / 9h00 à 12h00 : Visite des stands / 12h00 à 13h00 : Accueil nouveaux arrivants  
10 associations ont répondu présentes / 2 se sont excusées

##### Remerciements :

3 associations ont remercié la commune pour l'attribution d'une subvention (Club de l'Amitié / Ligue contre le cancer / Restaurants du cœur.)

Début des travaux de la rue de Vaucanson : 7 septembre prochain

Arrivée du nouveau commandant de compagnie de gendarmerie : Lieutenant GRZYCH

Ambroisie : Max Belle, référent ambroisie, informe des démarches réalisées auprès des organismes et des particuliers pour l'enlèvement de l'ambroisie et des dispositions déjà prises par la commune (info sur le site, sur le journal « La plume Salvérienne »).

Cécile Fombaron propose que des actions soient menées pour l'année prochaine

Echéancier :

Lundi 31.08 à 17 h00: Réunion TAP à l'école

Mardi 1.09 à partir de 8h15 : Rentrée scolaire

Mercredi 2.09 à 15h00 : Réunion avec le CAUE (Salle des Fêtes)

Samedi 5.09 de 9h00 à 12h00 : Forum des associations

12h00 à 13h00 : Accueil des nouveaux arrivants

Mardi 8.09 à 9h00 : Réunion avec le Conseil Départemental (itinéraire contournement + voie verte)

Samedi 19.09 à partir de 14h00 : Visite de quartiers

Lundi 21.09 à 20h00 : Commission Urbanisme

Mardi 22.09 à 20h00 : Commission Finances

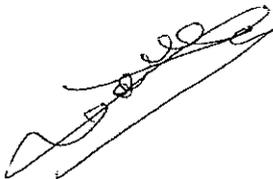
Mercredi 23.09 à 20h00 : Commission CCAS

Mardi 29.09 à 18h30 : SIVOM

**Prochain conseil municipal** : mardi 13 octobre à 20h00 et mardi 8 décembre (à confirmer)

La séance est levée à 21h30.

Le secrétaire de séance  
Jean François LEDUC,



Le Maire,  
Michel GENTIT,

